

Plan d'action régional 2025-2029

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION
ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

LAVAL



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation).

ISBN 978-2-555-00762-8 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2025



Mot du ministre responsable de la région

Le gouvernement du Québec poursuit son engagement ferme en matière de développement régional, avec une vision claire et ambitieuse pour l'avenir. En tant que ministre responsable de la région de Laval, je suis heureux de présenter le plan d'action que nous avons élaboré, s'inscrivant pleinement dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Ce plan va au-delà d'un simple cadre théorique : il est le résultat d'une collaboration stratégique entre notre gouvernement et les acteurs locaux, afin de répondre de manière ciblée aux besoins concrets de la communauté lavalloise.

À Laval, tout comme dans d'autres régions du Québec, le succès repose sur des partenariats solides et une mobilisation forte. Ce plan permettra à l'ensemble des partenaires de coordonner leurs efforts et leurs interventions pour mieux répondre aux priorités particulières de la région. Ensemble, nous avons la possibilité de faire de Laval un véritable levier économique et social clé, capable de générer des retombées positives tant pour les Lavallois que pour l'économie du Québec.

Laval possède ses propres richesses et particularités, mais elle est également confrontée à des défis uniques en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'amélioration des services pour les clientèles vulnérables, l'accès au logement, l'offre culturelle destinée aux jeunes et la transformation numérique et écologique des entreprises. C'est pourquoi il est important de mobiliser nos forces et de travailler à trouver des solutions concrètes qui répondent aux besoins de toute la population. Ce plan d'action nous permettra d'ailleurs de mieux nous préparer à relever ces défis de manière efficace.

Notre gouvernement démontre encore une fois sa volonté d'aller toujours plus loin pour mettre de l'avant des solutions efficaces afin de maximiser le bien-être ainsi que le sentiment d'appartenance de chaque communauté du Québec. C'est un engagement ferme de notre part : nous allons rendre la région de Laval encore plus forte, prospère et durable!

Ensemble, continuons à innover dans notre approche de développement local et régional. Pour y parvenir, nous devons adopter une attitude proactive et nous adapter aux réalités qui évoluent sans cesse. Soyons une source d'inspiration en mettant de l'avant des initiatives concrètes et des mesures porteuses de changement.

Grâce à ce plan d'action, nous continuons d'agir concrètement pour les générations d'aujourd'hui et de demain!

(Original signé)

Christopher Skeete

Ministre délégué à l'Économie, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval

Mot de la présidente de la conférence administrative régionale (CAR)

La Conférence administrative régionale de Laval (CAR) est chargée de coordonner la mise en œuvre du plan d'action qui découle de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Elle doit s'assurer que les particularités de la région et ses priorités sont prises en compte par le gouvernement du Québec dans le cadre de ses interventions régionales. À cet égard, nous pouvons tirer de la fierté de ce plan, puisqu'il est à l'image des attentes des acteurs et des élus régionaux, et qu'il vise à répondre aux préoccupations des Lavallois.

Pour arriver à ce résultat, un comité directeur régional – composé de six personnes élues, incluant le ministre responsable de la région et le maire de Laval, ainsi que de cinq représentants de ministères et organismes présents sur le territoire – a réalisé une démarche de réflexion à laquelle les membres de la CAR et les partenaires municipaux ont participé. Grâce à cette synergie, le comité directeur régional a déterminé six priorités régionales de développement qui correspondent aux réalités les plus prenantes du territoire. Ainsi, le plan permettra aux membres de la CAR d'intervenir de manière précise et concrète en adéquation avec les défis soulevés.

À titre de présidente, je travaillerai en étroite collaboration avec le ministre responsable de la région de Laval et l'administration municipale lavalloise afin que le plan d'action puisse être déployé et que des initiatives prometteuses voient le jour au cours des prochaines années.

C'est en travaillant de concert que nous contribuerons à favoriser un meilleur arrimage et une plus grande cohérence entre les interventions gouvernementales au profit du dynamisme du territoire.

Ce plan d'action contribue à assurer la mobilisation des acteurs impliqués et permet aux ministères et organismes d'offrir une réponse appropriée aux priorités déterminées dans le cadre d'un chantier commun. Les interventions seront ainsi progressivement ajustées selon l'évolution du contexte régional.

Forte de cet engagement collectif, c'est toute la région de Laval qui s'en trouvera encore plus dynamique et attractive.

(Original signé)

Véronique Bélisle

Directrice régionale de Laval et des Laurentides

Table des acronymes

CAR	Conférence administrative régionale
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
HQ	Hydro-Québec
LAOVT	<i>Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires</i>
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFA	Ministère de la Famille
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MLF	Ministère de la Langue française
MJQ	Ministère de la Justice
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MO	Ministères et organismes
OGAT	Orientations gouvernementales en aménagement du territoire
PIB	Produit intérieur brut
QEP	Quartier à énergie positive
SHQ	Société d'habitation du Québec

Les priorités de la région de Laval (13)

À l'instar des autres grandes villes québécoises, la région de Laval est confrontée à divers défis sociaux et économiques : itinérance, insécurité alimentaire, violence urbaine, manque de logements, etc. Avec près du tiers de sa population détenant un statut d'immigrant, Laval se situe au deuxième rang, après Montréal, dans le classement des régions du Québec avec la plus forte proportion de population immigrante. Selon les acteurs œuvrant en développement social, l'arrivée récente de demandeurs d'asile accentue la pression sur les services publics et communautaires. Laval manque aussi de logements sociaux et abordables et présente une offre insuffisante d'hébergements d'urgence.

Les préoccupations environnementales, comme les îlots de chaleur et la perte de biodiversité, apparaissent également incontournables et affectent principalement les populations vulnérables. Laval compte un peu plus de 3 000 hectares d'îlots de chaleur urbains, équivalant à environ un huitième de son territoire. La zone agricole permanente subit aussi les effets des variations des conditions météorologiques pouvant entraîner des répercussions directes sur les productions et l'accès aux denrées alimentaires. Dans les dernières années, les événements météorologiques extrêmes ont causé des dommages matériels importants aux infrastructures et aux bâtiments en plus de générer des conséquences négatives sur le quotidien des populations affectées.

Enfin, malgré le dynamisme de ses secteurs, l'économie lavalloise n'échappe pas à la pénurie de main-d'œuvre et doit se tourner vers l'amélioration de sa productivité et l'innovation. Le secteur de la transformation est particulièrement prédominant à Laval et englobe près de la moitié des entreprises manufacturières qui génèrent près de 60 % des emplois du secteur sur le territoire; une concentration remarquable au Québec. Selon les experts, ce secteur connaît toutefois un retard au niveau technologique, ce qui le rend vulnérable à la concurrence internationale. La Ville fait néanmoins bonne figure du côté de son économie de pointe en santé et en biotechnologies, constituant un avantage économique certain.

Les partenaires régionaux cherchent finalement à raffermir le tissu social lavallois par un meilleur accès à la culture, aux réseaux éducatifs et aux services sociaux. La montée de la violence sur le territoire a ébranlé le sentiment général de sécurité de la population. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale peut constituer un levier d'action des partenaires lavallois pour endiguer le phénomène. Parmi les facteurs clés en jeu, ils s'entendent sur la santé mentale, la pénurie de logements abordables, l'insécurité alimentaire et le décrochage scolaire.

Les six priorités régionales de la région pour la période 2025-2029 serviront ainsi de tremplin aux ministères et organismes gouvernementaux présents sur le territoire pour aborder ces défis, et ce, en étroite collaboration avec l'administration municipale et régionale.

Priorité 1 Renforcer la capacité d'action de l'écosystème de développement social lavallois

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires choisissent de rehausser la concertation interministérielle, ainsi que la cohérence de l'action et de la prestation de services auprès des personnes vulnérables. Une offre d'aide connue et organisée au profit des populations les plus fragiles, ainsi que des initiatives et des démarches d'innovation sociale destinées à améliorer la prise en charge par les acteurs de l'écosystème sont privilégiées.

Priorité 2 Créer un continuum de solutions en matière d'habitation

Démarche de mise en œuvre

La mobilisation autour de cette priorité s'effectue par la contribution des ministères pertinents aux diagnostics, à la planification et à la structuration de l'offre variée de logements sur le territoire. L'objectif est de diversifier les approches et les solutions pour répondre aux besoins en habitation pour la région.

Priorité 3 Accroître l'offre culturelle, scolaire et éducative à Laval

Démarche de mise en œuvre

La jeunesse lavalloise constitue l'angle d'approche privilégié. Les partenaires de la région visent la bonification de l'offre culturelle destinée aux jeunes, l'exploration des possibilités quant à la création de responsables de services de garde éducatifs à l'enfance en communauté et en entreprise, ainsi qu'une meilleure connaissance des programmes collégiaux offerts sur le territoire. Les parcours de formation continue et de reconnaissance des acquis, comme les services aux entreprises offerts par les cégeps et universités présents à Laval, sont aussi des initiatives importantes aux yeux des partenaires et qui contribuent à répondre à la priorité.

Priorité 4 Agir sur les facteurs essentiels à la protection et au bien-être collectif de la population lavalloise

Démarche de mise en œuvre

Le soutien d'initiatives et de projets de prévention anime la réalisation de cette priorité. Par une offre diversifiée d'activités, de programmes de sensibilisation et de ressources favorisant notamment la résilience en santé mentale, les partenaires lavallois proposent des actions concrètes pour la protection et le bien-être de la population lavalloise.

Priorité 5 Soutenir l'adaptation aux changements climatiques et la transition socioécologique du territoire lavallois et de sa population

Démarche de mise en œuvre

La recherche de cohérence et de cohésion dans les interventions en matière d'environnement sur le territoire, ainsi que l'accompagnement de tout projet issu de partenaires ministériels, municipaux, privés ou communautaires orientent la réalisation de cette priorité. Le soutien d'initiatives citoyennes et collectives d'adaptation aux changements climatiques complète cette vision.

Priorité 6 Appuyer le développement de filières économiques par l'innovation et la transformation numérique et écologique des entreprises lavalloises

Démarche de mise en œuvre

Les efforts se tournent notamment vers l'offre de mesures incitatives – financières, techniques, d'expertise, de recherche et développement, etc. – destinées aux entreprises lavalloises. Un appui de la stratégie territoriale en matière d'innovation, ainsi que de transformation numérique et écologique des secteurs économiques clés figure aussi dans les actions mises de l'avant. Les partenaires de la CAR intensifieront leurs collaborations avec les écosystèmes scientifiques et des technologies de pointe bien présents sur le territoire lavallois.

Indicateurs de suivi des priorités régionales

Cette section présente les indicateurs et les cibles retenus par les membres de la CAR en lien avec les priorités déterminées par les élus municipaux et eu égard aux actions mises de l'avant en réponse à ces priorités. Plusieurs facteurs, dont certains sont extérieurs à l'action gouvernementale, peuvent influencer l'atteinte de ces cibles.

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 1. Renforcer la capacité d'action de l'écosystème de développement social lavallois	
Nombre d'organismes soutenus par le gouvernement du Québec en action communautaire	Maintien ou augmentation du nombre d'organismes soutenus par le gouvernement du Québec en action communautaire
Investissements du gouvernement du Québec en action communautaire	Maintien ou augmentation des investissements du gouvernement du Québec en action communautaire
Indice de défavorisation matérielle et sociale à Laval (améliorer l'échelon matériellement et socialement très favorisé)	Amélioration de l'indice de défavorisation matérielle et sociale
Priorité 2. Créer un continuum de solutions en matière d'habitation	
Nombre et catégorie de nouveaux projets de logements lancés	Augmentation du nombre et catégorie de nouveaux projets de logements lancés
Variation de la proportion de logements sociaux et abordables	Augmentation de la proportion de logements sociaux et abordables
Variation du nombre et des parts de logements, par type de construction résidentielle (OGAT)	Augmentation du nombre et des parts de logements, par type de construction résidentielle
Priorité 3. Accroître l'offre culturelle, scolaire et éducative à Laval	
Offre en arts de la scène et pour les bibliothèques	Maintien ou augmentation de l'offre en arts de la scène et pour les bibliothèques
Nombre de places offertes en services de garde éducatifs à l'enfance	Augmentation du nombre de places offertes en services de garde éducatifs à l'enfance
Priorité 4. Agir sur les facteurs essentiels à la protection et au bien-être collectif de la population lavalloise	
Sentiment de sécurité de la population sur les lieux publics extérieurs	Augmentation du sentiment de sécurité de la population sur les lieux publics extérieurs
Prévalence du crime dans les trois sphères suivantes : crimes contre la personne, autres événements et événements de nature non criminelle – santé mentale, sauf en matière de violence conjugale	Diminution de la prévalence du crime dans les trois sphères suivantes : crimes contre la personne, autres événements et événements de nature non criminelle – santé mentale, sauf en matière de violence conjugale
Réduction de la prévalence des violences conjugales	Diminution de la prévalence des violences conjugales

Priorité 5. Soutenir l'adaptation aux changements climatiques et la transition socioécologique du territoire lavallois et de sa population	
Superficie des espaces dédiés à l'agriculture urbaine	Augmentation de la superficie cultivée en zone urbaine
Superficie des îlots de chaleurs	Diminution de la superficie des îlots de chaleurs
Superficie des milieux naturels faisant l'objet de moyens de conservation (OGAT)	Augmentation de la superficie des milieux naturels faisant l'objet de moyens de conservation
Litres d'eau consommés par personne par jour	Diminution des litres d'eau consommés par personne par jour
Indice des fuites d'eau dans les infrastructures municipales	Diminution de l'indice des fuites d'eau dans les infrastructures municipales
Taux d'élimination de matières produites par le secteur résidentiel	Diminution du taux d'élimination de matières produites par le secteur résidentiel
Parts modales du transport actif et collectif en période de pointe du matin	Augmentation des parts modales du transport actif et collectif en période de pointe du matin
Taux de couverture de la canopée	Augmentation du taux de couverture de la canopée
Priorité 6. Appuyer le développement de filières économiques par l'innovation et la transformation numérique et écologique des entreprises lavalloises	
Indice de productivité du travail : produit intérieur brut (PIB) par heure travaillée	Maintien ou augmentation de l'indice de productivité du travail : PIB par heure travaillée
Investissements privés	Augmentation des investissements privés
Indice de diversité industrielle	Augmentation de la diversité industrielle
Investissements en produits de propriété intellectuelle	Augmentation des investissements en produits de propriété intellectuelle
Évolution de l'emploi	Augmentation de l'évolution de l'emploi
Variation du nombre d'entrepreneurs ainsi que le taux d'écart (avec les autres types de travailleurs)	Maintien ou augmentation du nombre d'entrepreneurs ainsi que le taux d'écart
Variation du nombre de jeunes entrepreneurs, ainsi que le taux d'écart (avec les autres entrepreneurs)	Maintien ou augmentation du nombre de jeunes entrepreneurs, ainsi que le taux d'écart

Actions gouvernementales régionales

Cette section présente les actions gouvernementales en réponse aux priorités déterminées et par les élus municipaux. Afin de permettre l'adaptation à un contexte en constante évolution, annuellement, tous les MO assujettis auront la possibilité de modifier, d'ajouter ou de retirer une ou plusieurs actions¹.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 1. Renforcer la capacité d'action de l'écosystème de développement social lavallois		
Proposer un continuum de services pour les personnes demandant l'assistance sociale en partenariat avec l'écosystème ministériel et communautaire présent sur le territoire lavallois	MESS	MIFI, Santé Québec
Optimiser la complémentarité des services ministériels de proximité destinés aux personnes immigrantes sur le territoire lavallois	MIFI	MESS, Santé Québec
Déployer l'Entente de mise en œuvre de la Politique régionale de développement social 2024-2029 (signée entre le CISSS de Laval et la Ville de Laval)	Santé Québec	MAMH
Priorité 2. Créer un continuum de solutions en matière d'habitation		
Contribuer au diagnostic, à la planification des besoins et à la recherche de cohérence interministérielle en matière d'habitation sur le territoire lavallois	MAMH	SHQ, MTMD, Santé Québec
Collaborer avec la Ville de Laval pour modéliser l'impact des développements planifiés (résidentiels, commerciaux, institutionnels) dans le centre-ville, particulièrement sur le réseau supérieur	MTMD	MAMH
Priorité 3. Accroître l'offre culturelle, scolaire et éducative à Laval		
Soutenir l'offre culturelle destinée à la jeunesse sur le territoire lavallois	MCC	MLF
Sensibiliser et outiller les établissements d'enseignement supérieur de la région en matière de conciliation travail-études pour favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, la persévérance et la diplomation	MES	
Réaliser un portrait de l'offre de formation sur le territoire en lien avec les besoins de main-d'œuvre	MES	MAPAQ

¹ D'autres MO ont partagé au MAMH leur volonté de contribuer à la Stratégie. Cependant, au moment de la publication des plans régionaux, les actions qu'ils souhaitent porter ou pour lesquelles ils entendent apporter leur collaboration n'ont pu être publiées.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 4. Agir sur les facteurs essentiels à la protection et au bien-être collectif de la population lavalloise		
Développer le Programme d'accompagnement justice et intervention communautaire à la Cour municipale de Laval	MJQ	
Soutenir l'intervention auprès des populations vulnérables, marginalisées ou à risque d'adopter un mode de vie criminalisé	MSP	MAMH, Santé Québec
Contribuer à l'amélioration de la cohérence des actions des partenaires ministériels et municipaux en matière de résilience aux risques de sinistres sur le territoire lavallois	MSP	MAMH, HQ, MAPAQ, MELCCFP, MESS, MTMD, SHQ
Déployer la démarche collaboration jeunesse dans les écoles secondaires publiques de Laval	Santé Québec	
Priorité 5. Soutenir l'adaptation aux changements climatiques et la transition socioécologique du territoire lavallois et de sa population		
Engager le milieu à codévelopper et mettre en œuvre une approche mobilisatrice et structurante à l'échelle régionale visant à adapter les diverses réalités des fermes et du territoire lavallois aux changements climatiques	MAPAQ	MAMH, MELCCFP, MRNF
Accompagner la Ville de Laval et encourager la participation des ministères et organismes à élaborer et mettre en œuvre les bases d'un quartier à énergie positive (QEP)	MEIE	HQ, MAMH, MELCCFP, MRNF
Collaborer en amont avec les partenaires ministériels et municipaux à la planification de projets qui auraient des effets sur l'environnement ou les changements climatiques	MELCCFP	
Protéger le littoral des zones inondables et de leurs habitats fauniques par l'agrandissement du refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles	MELCCFP	MAMH, MTMD, MAPAQ
Concier les acteurs municipaux sur la question de la mobilité durable, particulièrement pour ce qui a trait au réseau du MTMD	MTMD	MAMH
Collaborer avec les acteurs municipaux pour une cohérence des projets de plantation ou de conservation sur les terrains sous gestion du MTMD	MTMD	MRNF, MELCCFP, MAMH, HQ

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 6. Appuyer le développement de filières économiques par l'innovation et la transformation numérique et écologique des entreprises lavalloises		
Soutenir le développement des marchés locaux pour les produits bioalimentaires lavallois	MAPAQ	MAMH
Soutenir la réalisation des projets inscrits dans l'entente sectorielle en innovation de Laval et encourager la participation des ministères et organismes à l'atteinte des objectifs en matière de développement économique	MEIE	MAMH, MAPAQ, Santé Québec
Augmenter le nombre d'employeurs lavallois soutenus pour l'accroissement de leur transformation numérique	MESS	MEIE

